



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

ligne Clermont-Ferrand Paris

Question écrite n° 85357

## Texte de la question

M. Jean Michel appelle l'attention de M. le secrétaire d'État chargé des transports sur les conditions dans lesquelles la SNCF assure la desserte ferroviaire de la ligne Paris-Clermont-Ferrand. Depuis plusieurs mois, les trains ne respectent pratiquement plus les horaires annoncés, partant ou arrivant avec des retards pouvant aller de trente minutes à plus de deux heures. Soit le train part en retard, soit il s'arrête de longues minutes en rase campagne, parfois à plusieurs reprises au cours du même voyage. Les voyageurs sont de plus en plus exaspérés par une situation que beaucoup considèrent comme de la désinvolture à l'égard des usagers et des habitants des villes et départements concernés. Les causes de ces retards sont parfois connues, mais souvent inconnues. Faute d'explications données aux contrôleurs, ces derniers ont du mal à informer les voyageurs et à leur donner les éléments leur permettant de prévoir le retard et de prendre - grâce au téléphone lorsque le train s'arrête dans une zone desservie, ce qui n'est pas toujours le cas - les dispositions nécessaires pour prévenir les familles qui les attendent, décaler ou annuler leurs rendez-vous, etc. L'explication la plus courante est « problème de signalisation », cette cause étant annoncée depuis tellement de mois que les voyageurs se demandent si la SNCF est encore en mesure de maîtriser les techniques sophistiquées, dont elle se vante et qu'elle met en oeuvre à grands renforts de publicité. Quant au matériel roulant, il se caractérise, notamment dans les trains dits « Téo », par la vétusté des voitures, où les pannes de climatisation sont fréquentes, sans parler des toilettes défectueuses et fermées au public (qui fort heureusement peuvent profiter d'un arrêt prolongé imprévu à Cosne-sur-Loire ou à La Charité pour descendre le long de la voie). En outre, les trains Paris-Clermont-Ferrand sont victimes de la défectuosité des matériels d'autres trains desservant les gares du secteur : les pannes de ces trains, eux aussi équipés avec du matériel hors d'âge, sont fréquentes et le train de Paris qui suit, doit attendre que les trains en panne soient tractés. Les usagers considèrent que la région Bourgogne et la région Auvergne, desservies par cette ligne, sont totalement laissées à l'abandon. Enfin, dernier avatar, le train Paris-Clermont du 2 juillet a mis 10 heures pour rallier Clermont-Ferrand où il n'est arrivé qu'à 5 heures du matin samedi, bloqué à Melun alors que d'autres trains certainement plus importants poursuivaient leur route. Il lui demande donc si cette situation va continuer pendant encore longtemps ou si la SNCF se décidera enfin à assumer correctement les missions de service public qui lui incombent et qui ne consistent pas seulement à s'occuper des TGV, là où ils existent.

## Texte de la réponse

Après avoir pris acte, tout en les déplorant, des désagréments de nature multiple qui ont affecté les usagers de la ligne Paris - Clermont-Ferrand ces derniers mois, la SNCF s'est engagée auprès des pouvoirs publics à rétablir, dans les meilleurs délais, un service public de qualité. S'agissant des retards récurrents signalés par les clients de cette ligne, ceux-ci ont résulté de défaillances internes au système ferroviaire, de modifications pour travaux des plans de circulation et d'événements externes à la SNCF, en particulier les intempéries hivernales qui ont endommagé de nombreux matériels et installations et, le 2 juillet dernier, les lourds dégâts causés par la foudre sur un transformateur à Melun. Afin de rétablir un fonctionnement normal et d'améliorer le service aux clients sur cette liaison, la SNCF a pris, en interne, des mesures ciblant en particulier la ponctualité au départ

des trains. Parallèlement, elle a engagé un plan d'actions pour améliorer la disponibilité et la fiabilité du matériel affecté à cette desserte et, en concertation avec réseau ferré de France (RFF), pour limiter l'impact des grands travaux d'aménagement de gare, de la réfection de tunnels et du renouvellement d'installations sur le parcours francilien prévus en 2010, 2011 et 2012. Ce plan d'actions a d'ores et déjà permis un retour à une meilleure situation avec un taux de régularité en progression depuis le début de l'année, le taux des trains « TéoZ » arrivés avec moins de 5 minutes de retard passant de 72 % en février 2010 à 81 % en juin avec un mois de mai à plus de 91 %. Au premier semestre 2010, la liaison Paris - Clermont-Ferrand a ainsi accueilli 943 000 voyageurs dont 90,5 % sont arrivés à destination avec un retard inférieur à 15 minutes. Concernant le confort à bord des rames, la SNCF conduira très prochainement des programmes de rénovation sur certains éléments des voitures « TéoZ » (en particulier espaces sanitaires et revêtements) avant d'engager, à moyen terme, la révision générale du parc. Le Président de la République, à Morée, le 9 février, a rappelé, en clôture des Assises des territoires ruraux qu'une étude est actuellement conduite par le MEEDDM afin d'identifier le dispositif de conventionnement plus approprié pour garantir l'avenir des liaisons assurées par les trains. Cet objectif a été réaffirmé lors du Comité interministériel d'aménagement et de développement du territoire du 11 mai 2010. La liaison Paris - Clermont-Ferrand qui dessert notamment la région Auvergne et contribue à renforcer l'attractivité de ses territoires, s'inscrit pleinement dans le champ de cette démarche. Les orientations actuelles du Gouvernement visent, comme il s'y est engagé, le maintien des lignes d'équilibre du territoire et de leurs dessertes ainsi que l'amélioration de ce service public de transport. Le Gouvernement prévoit que les modalités de conventionnement, actuellement négociées entre l'État et la SNCF, trouvent une conclusion dans les prochaines semaines. Les pouvoirs publics sont attentifs à ce que la SNCF rétablisse sans délais la qualité du service des trains desservant l'Auvergne.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean Michel](#)

**Circonscription :** Puy-de-Dôme (6<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 85357

**Rubrique :** Transports ferroviaires

**Ministère interrogé :** Transports

**Ministère attributaire :** Transports

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 27 juillet 2010, page 8274

**Réponse publiée le :** 14 septembre 2010, page 10101